Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 41 (2004)

Heft: 1624

Rubrik: Syndicats

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De la paix du travail aux relations apaisées

Les salariés luttent pour vivre mieux. Et les syndicats doivent organiser leurs combats. Paroles de Pierre-Yves Maillard.

ans L'Evénement syndical du 10 novembre, Pierre-Yves Maillard dégage quelques leçons de son expérience syndicale. Il souligne d'abord les difficultés de recrutement. Pour la région Vaud-Fribourg de la FTMH, il faut observer des départs (décès, installation à l'étranger, démission, changement de branche) de 7 à 8% des effectifs. Cela signifie recruter sept cents nouveaux adhérants pour maintenir le nombre des syndiqués. Et pour ceux qui travaillent comme professionnels au syndicat (quarante personnes) il n'y a que la qualité du travail qui assure le succès: présence sur le terrain, connaissance du droit du travail, de la loi sur le chômage, sur l'assurance maladie, des conventions collectives.

Mais si le syndicat répond à ces exigences d'organisation et d'efficacité doit-il engager des luttes frontales? Voilà la réponse que Pierre-Yves Maillard tire de son expérience.

«Les salariés se sont organisés en syndicat pour bousculer le réel, pour changer l'ordre des choses, ou pour se défendre. Le mouvement, la lutte, sont aux origines, aux sources. Non pas comme but en soi - le but des salariés, c'est de vivre en paix - mais comme moyen indispensable pour vivre mieux. Un syndicat incapable de lutter est un syndicat qui n'a plus de salaire à offrir aux employeurs corrects. S'il n'est pas capable de sanctionner, par la lutte syndicale démocratique, les milieux patronaux hostiles, revanchards, alors les milieux patronaux avec lesquels il a développé des relations apaisées n'ont plus de bénéfices à escompter de leur comportement progressiste. Dans la froide réalité du système capitaliste, cette faiblesse finit toujours par se payer cher.

Le mouvement syndical s'est souvent déchiré sur la question de la paix du travail; il s'est souvent demandé s'il devait être un mouvement de luttes ou un prestataire de services. Comme beaucoup de sujets qui le divisent, ces débats sont stériles. Il faut tout cela.

Pendant mes années d'activité syndicale, j'ai vu les bleus de travail bras croisés dans des usines et les drapeaux flotter. Mais j'ai aussi appris que la lutte amène avec elle autant la peur que l'enthousiasme. La grève n'est pas toujours joyeuse et les victoires sont souvent fragiles. La victoire durable des salariés nécessite l'accumulation d'expériences, de connaissances, de moyens financiers, de savoir-faire, dans une organisation efficace. Elle nécessite également un débouché politique fidèle aux intérêts du monde du travail.»

Quand la ségrégation sociale s'inscrit spatialement

O ù se loge-t-on? En analysant le recensement de la population 2000, l'Office fédéral de la statistique attire l'attention sur l'accentuation de la ségrégation. Alors que les milieux aisés occupent les zones périurbaines gagnées sur les espaces ruraux ou des quartiers proches du centre, rénovés, reconstruits, les personnes de conditions sociales modestes et les immigrants se sont concentrés dans les quartiers construits entre 1950 et 1970.

Même s'il y a toujours eu une différenciation des quartiers, le risque de ghettoïsation est à prendre au sérieux même à notre échelle. Ce devrait être une préoccupation prioritaire des responsables politiques de l'urbanisme.



Dessin de Aude Weber, qui collabore désormais avec Domaine Public